**APLD demi-journée …**

**Ce n’est pas à nous de tout supporter !**

**Nous avons interpellé la direction suite aux remontées de terrain concernant l’organisation du travail avec la mise en place de demi-journée en APLD.**

*"Dans le contexte sanitaire de ce début d’année vous organisez dans les services une mise en place de l’APLD en demi-journée.*

*Pour la CGT cette organisation du travail est contestable.*

*Nous vous rappelons :*

*Que l’APLD à la RD2 n’est pas mis en place pour amortir l’approvisionnement de pièce tels les semi-conducteurs. (Nous ne sommes pas liés à la production)*

*Que les mesures sanitaires telles que les journées APLD à la RD2 tout autant que la mise en place du télétravail renforcé permettent de limiter les cas contact et la présence de tout le personnel sur site.*

*La mise en place de l’APLD sur des demi-journées pénalise pécuniairement les salariés par leur déplacement pour venir au travail (consommation de carburant) et la perte de salaire sur la seconde partie de journée.*

*De plus, cette organisation du travail augmente le risque, accident de trajet/travail, ainsi que la pollution générée par une augmentation de trafic inutile.*

*Enfin, cette organisation du travail n’a aucun impact positif sur la non-propagation du virus.*

*Votre organisation n’a pour effet et intérêt qu’une économie sur les salaires pris en charge par la collectivité.*

*Nous vous demandons donc de revoir l’organisation de la mise en place de l’APLD sur des journées complète."*

**L’argumentation hiérarchique parlant de solidarité n’est pas recevable.**

**Nous nous devons d’être solidaire pour refuser ces demi-journées d’APLD**.